



RAPPORT D'ACTIVITÉS

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

ÉDITION 2021

drome.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME



 Découvrez l'ensemble de nos services sur : www.drome.chambres-agriculture.fr

Édito

ANTICIPER POUR PRÉPARER LES TRANSITIONS

2020 avait vu la Chambre d'agriculture de la Drôme faire face aux conséquences de la crise sanitaire et se mobiliser pour maintenir son activité dans l'ensemble de ses cœurs de métier. Qu'allions-nous connaître en 2021 ?

Si sur le plan sanitaire, la pression est restée importante, l'année agricole a de son côté été très contrastée. Jamais une calamité n'avait aussi durement impacté l'économie de notre département. Fort naturellement, la Chambre s'est mobilisée avec ses partenaires pour mettre en œuvre des solutions économiques et sociales.

À toute chose, malheur étant bon, des enseignements ont été tirés de ces moments difficiles. Ils nous appellent à être prospectifs pour préparer l'agriculture aux enjeux des années 2020 et suivantes. Face aux évolutions de toute nature, plus que jamais les transitions doivent se faire. C'est bien le rôle d'une Chambre d'agriculture que de se saisir de sujets novateurs et d'accompagner leur déploiement, comme lors du Salon Tech&Bio dont la 8^e édition a une nouvelle fois été une réussite.

Sous l'impulsion des Élus, grâce aux expertises et au dynamisme affirmé des collaborateurs, la Chambre a fait vivre ses engagements de mandature. Dans de nombreux domaines, les objectifs que nous nous étions fixés sont atteints, voire dépassés ! Les sollicitations des agriculteurs et territoires sont pour nous une source de motivation permanente. Elles nous invitent à poursuivre notre stratégie d'ouverture, d'écoute, de coopération et d'anticipation sur les sujets à forts enjeux, pour cultiver ensemble l'avenir de l'agriculture de la Drôme.

Jean-Pierre Royannez, Président
Damien Colin, Directeur général

Les actions de la Chambre d'agriculture sont soutenues par :



Sommaire

Engagement 1 Installation & transmission

2021 : des installations nombreuses et variées	p 04
Renouvellement des générations	p 04
Bilan annuel CFE	p 05

Engagement 2 Alimentation & circuits courts

Hub alimentaire	p 06
PAT Royans Vercors	p 06
Accompagnement en circuits courts	p 07
Bienvenue à la Ferme	p 07

Engagement 3 Multiperformance & transition agricole

Accompagnement HVE	p 08
Valoriser le bois des haies	p 08
Agir ensemble pour s'adapter aux changements climatiques	p 09
Vigne Climat'ic	p 09
Groupe Ail Ecophyto 30 000	p 10
Gestion quantitative de l'eau : un nouvel accord-cadre signé	p 10
Salon Tech&Bio	p 11

Engagement 4 Technologie & numérique

Net-Irrig	p 12
Optiprotect	p 12
Hackathon	p 13
Élevage et formation	p 13

Engagement 5 Transition énergétique & préservation des ressources

Photovoltaïque et méthanisation	p 14
Développement du photovoltaïque sur les bâtiments	p 14
Réhabilitation des sols agricoles	p 15

Engagement 6 Conseil stratégique

Formation	p 16
La PAC, c'est notre métier	p 16
La PAC 2023 - 2027 en préparation	p 16
Accompagnement de dossiers de demande d'aides	p 17
Structuration d'une filière d'approvisionnement	p 17
Rebondir 26	p 18
Bâtiments en 2021	p 18
Conseil stratégique phytosanitaire	p 19
Panorama de l'agriculture biologique en Drôme	p 19

La vie de la Chambre d'agriculture

Trophées de l'agriculture	p 20
Assises du Foncier	p 21
La CA26 : organisme unique de gestion collective	p 21
2021, une année éprouvante en matière d'aléas climatiques ..	p 22
Bilan financier 2021	p 23
Bilan qualité 2021	p 23



ENGAGEMENT 1 : INSTALLATION & TRANSMISSION

Renforcer la place de l'agriculture dans l'économie départementale en favorisant l'émergence d'exploitations innovantes, vivables et adaptées aux nouvelles attentes. En faire une force en vue de renforcer l'attractivité en Drôme.

2021 : DES INSTALLATIONS NOMBREUSES ET VARIÉES

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitants agricoles lors des étapes clés du développement de leur activité en lien avec ses partenaires :

- ✓ **Réflexion sur leur projet de création ou reprise d'exploitation.**
 - Évaluation des compétences et formations.
 - Formalisation et montage du projet.
 - Démarrage de l'entreprise et suivi de son développement les premières années (suivi installation).
- ✓ **Transmission de l'activité et/ou recherche de nouveaux associés via le Répertoire Départemental à l'Installation.**

302 agriculteurs reçus au point accueil installation. (77 agriculteurs dans le cadre du suivi de leur installation).

17 stages test suivis sur des exploitations à reprendre ou sur lesquelles s'associer.

91 accompagnements des projets d'installation (38 installations sans DJA et 53 personnes s'installant avec DJA) dont près de la moitié en bio et la moitié s'installant en dehors du cadre familial.

120 évaluations de compétences pour les porteurs de projet.

Mathilde GOETZ
mathilde.goetz@drome.chambagri.fr

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS : LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RELÈVE LE DÉFI !

56 agriculteurs accompagnés individuellement dans le cadre du Point Accueil Transmission et du conseil "Concrétisation transmission".

38 offres de reprises d'exploitation diffusées sur le site RDI www.repertoireinstallation.com et plus de 150 porteurs de projet intéressés par l'une de ces offres.

135 cédants rencontrés en 2021 par l'équipe transmission de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

- ✓ **NOUVEAUTÉ EN 2021** : participation au séminaire national apicole (105 participants) et organisation d'une conférence sur la transmission lors du salon agricole international Tech&Bio (60 participants).

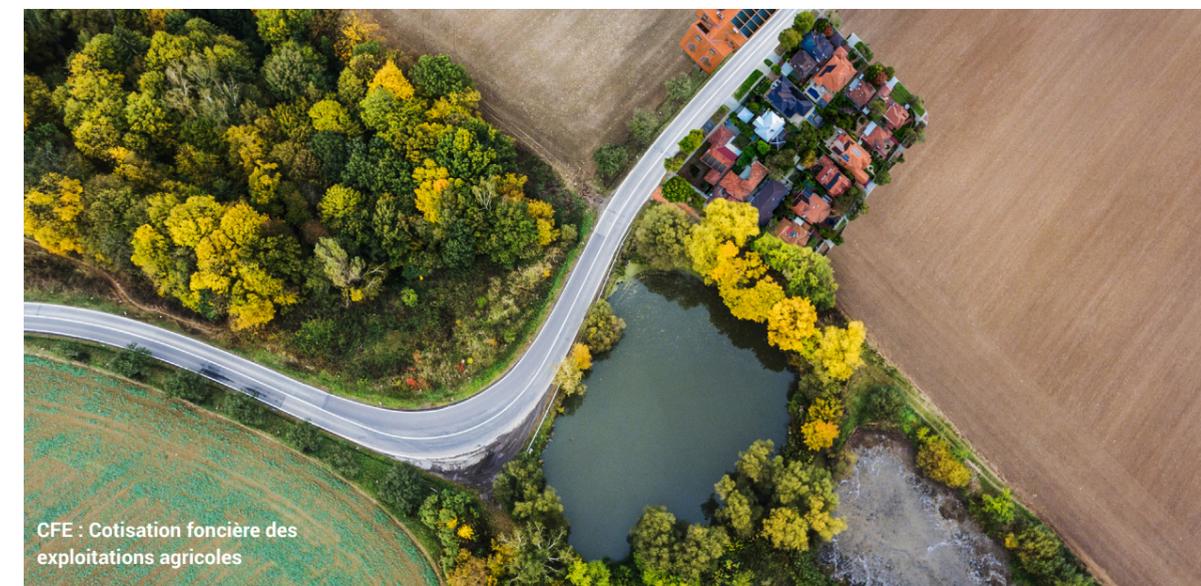
Raphaël MAIRE
raphael.maire@drome.chambagri.fr

BILAN ANNUEL CFE

Volume d'activité du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

	2021	ANNÉE N-1
Inscriptions	352	272
Modifications	179	131
Radiation	219	195
Indivision	6	12
Total personnes physiques	756	610

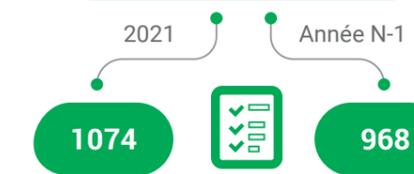
	2021	ANNÉE N-1
Constitution	69	54
Modification M2+M3	219	286
Radiation	30	18
Total personnes morales	318	358



CFE : Cotisation foncière des exploitations agricoles

Nombre total de dossiers traités

dont :
134 dossiers traités en Article 3
10 dossiers traités en Externe



Mauricette LASSAGNE
mauricette.lassagne@drome.chambagri.fr





ENGAGEMENT 2 : ALIMENTATION & CIRCUITS COURTS

Structurer la contribution de l'agriculture à la demande sociétale d'une alimentation saine et locale, en favorisant la logique de l'offre dédiée et de qualité et ce quel que soit le segment de marché.

HUB ALIMENTAIRE : UN NOUVEAU PROJET POUR LA CA26

Le Hub alimentaire est un projet de la Chambre d'agriculture de la Drôme visant à créer un grand magasin de produits agricoles alimentaires locaux dont l'activité pourrait bénéficier tant à des particuliers qu'à des professionnels.

L'année 2021 a permis de réaliser l'étude de marché / opportunité, afin d'affiner la définition du projet, avec de nombreux partenaires, dans un souci de cohérence avec l'offre et la demande du territoire d'implantation pressenti. Cette étude de marché est composée des éléments suivants :

- ✓ Benchmark
- ✓ Analyse de l'offre alimentaire sur le territoire
- ✓ Tendances de la consommation
- ✓ Enquêtes auprès des professionnels
- ✓ Analyse d'hypothèses d'implantation
- ✓ Caractérisation de la clientèle potentielle

La consultation des fournisseurs potentiels est en cours : cette étape est déterminante pour affiner la définition du projet, son fonctionnement et achever les études de faisabilité (prévisionnel économique et étude juridique).



Nathalie SEAUVE
nathalie.seauve@drome.chambagri.fr

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL ROYANS VERCORS

La Chambre d'agriculture accompagne la Communauté de communes du Royans Vercors dans la mise en œuvre de son PAT depuis plusieurs années.

En 2021, plusieurs actions ont été menées comme l'organisation de temps d'information et d'échanges pour encourager l'installation de jeunes porteurs de projets agricoles sur ce territoire. Ainsi, pour exemple, un « casse-croûte de la transmission » a été organisé à Sainte-Eulalie-en-Royans réunissant 23 personnes (agriculteurs cédants, porteurs de projet et élus).

Des actions en lien direct avec l'alimentation ont également été organisées comme la tenue d'un « Salon Professionnel alimentaire » à Saint-Laurent-en-Royans en novembre 2021.

Ce salon professionnel a permis à la trentaine de personnes présentes, tous acteurs du système alimentaire (agriculteurs, commerçants, cuisiniers, hébergeurs, artisans, ...), d'échanger autour de leurs problématiques et de favoriser les relations commerciales locales.

Raphaël MAIRE
raphael.maire@drome.chambagri.fr

ACCOMPAGNEMENT EN CIRCUITS COURTS

2021 EN CHIFFRES-CLÉS

 **60**
agriculteurs ou porteurs
de projet renseignés.

 **4**
lettres
d'information envoyées
à 1 258 fermes en circuits courts.

 **7**
formations
sur les thèmes de l'hygiène, en atelier
fermier ou en PVC, sur le numérique,
le développement d'activités
de diversification, sur la communication
et le fonctionnement de collectifs,
ayant profité à 74 personnes.

 **7**
produits
primés dont 3 fermiers d'or.

 **2**
collectifs
regroupant 42 fermes, encore en cours :

- ✓ Le projet de PVC sur le site du Lycée horticole de Romans-sur-Isère, qui réunit 14 fermes associées et 10 fermes en complément.
- ✓ L'association Veau rosé des montagnes de la Drôme, qui structure une marque locale de viande de qualité, avec 18 éleveurs impliqués.

Nathalie SEAUVE
nathalie.seauve@drome.chambagri.fr

BIENVENUE À LA FERME

 **92** ADHÉRENTS
font partis de l'association Bienvenue à la Ferme

 **13**
MARCHÉS
dans les fermes
adhérentes au réseau BAF



1 BOUTIQUE

sur le salon tech&bio, avec la participation
de 7 producteurs sur les 3 jours du salon

2 SNACKS

fermiers sur le salon Tech&Bio,
avec 1000 repas vendus



3 MARCHÉS

Pâques : 20 producteurs | 250 visiteurs
Tech&Bio : 13 producteurs
Noël : 13 producteurs et 5 artisans locaux |
200 visiteurs | 1 buvette



1 OFFRE DE COFFRETS GOURMANDS

étouffée et redynamisée avec 269 coffrets réalisés



Séverine MOUNIER
severine.mounier@drome.chambagri.fr

ENGAGEMENT 3 : MULTIPERFORMANCE & TRANSITION AGRICOLE

Accompagner les différentes filières à développer les systèmes de production de demain, économes en intrants, résilients face à l'évolution climatique et tenant compte des ressources disponibles.

ACCOMPAGNEMENT HVE

Issue du Grenelle de l'Environnement en 2012, la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) a été accompagnée par la Chambre d'agriculture de la Drôme dès 2014, en partenariat avec les vignerons indépendants.

Utilisant dès le départ la formation VIVEA, cet accompagnement se compose :

- D'une présentation de la démarche.
- D'un autodiagnostic sur la conditionnalité de la PAC individuel et collectif, avec présentation des mesures et de leurs solutions.
- D'une présentation détaillée de l'audit de niveau 3 (seul niveau HVE et permettant de communiquer), options A (biodiversité, stratégie phytosanitaire, ferti azotée, irrigation) et B (biodiversité, part des intrants dans le chiffre d'affaires).
- D'un module à distance de 2 heures, à suivre préalablement, permettant de classer la formation « écophyto ».

Pour compléter la formation, un appui technique individuel pour l'audit de niveau 3 est proposé. Il se poursuit sur 2 ans pour les vignerons en démarche collective ou avec une visite intermédiaire à 18 mois pour les individuels.

En tant que structure prestataire pour le syndicat général des Côtes-du-Rhône, plusieurs caves nous font confiance pour assurer la prestation auprès de leurs adhérents.

Nous accompagnons aussi la cave de Die-Jaillance en formation et auprès de ses techniciens dans une partie des visites.

AU PRINTEMPS 2021

5 formations ont eu lieu, de janvier à juin regroupant au total

39 agriculteurs, en dominante viticulture et arboriculture

72 nouveaux accompagnements 50 accompagnements de suivi

À L'AUTOMNE 2021

5 formations ont été réalisées

43 agriculteurs en viticulture, arboriculture, grandes cultures, semences, PPAM et élevage hors sol (leur accompagnement sera finalisé en 2022).

« Au total depuis 2 ans, entre 100 et 150 agriculteurs ont été certifiés HVE avec notre accompagnement, en démarche individuelle ou collective. »

Isabelle MEJEAN
isabelle.mejean@drome.chambagri.fr

VALORISER LE BOIS DES HAIES SUR MON EXPLOITATION : POURQUOI, COMMENT ?

En 2021, la Chambre d'agriculture en partenariat avec la FDCUMA a organisé deux demi-journées techniques sur la valorisation des bois de haies.

L'évènement s'est déroulé sur le terrain et en deux temps : une démonstration d'abattage et de déchetage suivis d'ateliers animés par plusieurs experts. Les participants ont assisté à l'abattage des arbres sur la parcelle puis au broyage de ces végétaux. Une fendeuse et un broyeur à plaquettes de la CUMA bois énergie 26 étaient présents.

Chaque intervention était agrémentée de références économiques et techniques (coûts d'intervention, rendements, ...).

Les entreprises partenaires de cet évènement : l'entreprise FILAOS COP, la CUMA bois énergie 26, FIBOIS, Mission Haie AURA.

Ces deux journées ont mobilisé une quarantaine de personnes aux profils variés : agriculteurs, prestataires agricoles, techniciens, chercheurs.

Aine BUFFAT
aline.buffat@drome.chambagri.fr



AGIR ENSEMBLE POUR S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Chambre d'agriculture a poursuivi son travail de prospective sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture drômoise à horizons proche et lointain. 2021 a été consacrée aux rencontres avec les territoires et les filières, mais aussi avec les agriculteurs sous diverses formes : réunions sur le secteur sud, questionnaire, vulgarisation par les conseillers techniques, etc.



Les réunions avec les organisations économiques actrices sur la Drôme et avec les EPCI et PNR ont eu pour objectifs de partager les constats et les analyses prospectives réalisées, recueillir les actions déjà entreprises et formaliser les pistes de travail communes visant l'adaptation des exploitations ou l'atténuation des effets des changements climatiques.

18 thématiques de travail ont été identifiées et soumises aux participants en vue d'établir une hiérarchie de priorités de travail. Cela permettra de rédiger la Charte agriculture-climat drômoise.

Alice BOUTON
alice.bouton@drome.chambagri.fr



VIGNE CLIMAT'IC

En 2021, la Chambre d'agriculture de la Drôme a installé une parcelle expérimentale de vigne (0,5 ha) sur la plateforme TAB à Étoile-sur-Rhône.

La « Vigne Climat'ic » vise à expérimenter plusieurs modes de production permettant de répondre aux questions de la filière : s'adapter au changement climatique, diminuer les besoins en eau, réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et diversifier les productions.

Plusieurs leviers sont étudiés : faire de l'ombre à la vigne pour réduire les besoins en eau et ralentir la maturité, utiliser un cépage résistant aux maladies (Mildiou, Oïdium), favoriser la présence et l'action de la biodiversité fonctionnelle sur les bioagresseurs.



Inaugurée le 17 novembre 2021, cette parcelle de vigne servira de support aux journées techniques et aux formations auprès des professionnels de la filière viticole.

Mathilde CARRA
mathilde.carra@drome.chambagri.fr



GRUPE AIL ECOPHYTO 30 000

Le groupe Ail Ecophyto 30 000 a vu le jour dans la Drôme en 2018 pour une première phase de 3 ans. Il a été reconduit en 2021 pour un nouveau cycle de 3 ans, en accueillant de nouveaux producteurs.

Ce groupe est porté et animé par la Chambre d'agriculture de la Drôme. Il regroupe 16 exploitations (conventionnelles et bio) et vise à développer les techniques alternatives et diminuer l'emploi des produits phytosanitaires, sans dégrader la rentabilité économique ou affecter la pénibilité au travail. Au-delà de mettre en place des pratiques préventives pour limiter les bio-agresseurs (décalage de plantation, rotation, couverts végétaux, fertilité des sols, irrigation optimisée...), l'accent est mis sur le désherbage mécanique et le bon positionnement des fongicides.

Pour faire évoluer les pratiques, le groupe s'appuie sur de nombreuses rencontres collectives qui permettent les échanges d'expériences, essentiels et sécurisants pour des changements de pratiques : tour de plaine, formation, voyage d'étude, groupe WhatsApp, visite d'essai, démonstration de matériel.

 **Mickaël Boilloz**
mickael.boilloz@drome.chambagri.fr



5 mai 2021 - Signature du 5^e accord-cadre à la station de pompage des Triboulières à St-Nazaire-en-Royans

GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU : UN NOUVEL ACCORD-CADRE SIGNÉ



La Chambre d'agriculture de la Drôme s'implique dans la gestion quantitative et concertée de la ressource en eau depuis 2002.

Compte-tenu des déficits existants sur certaines ressources en eau du département et dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, les actions de la Chambre d'agriculture se poursuivent afin de concilier les prélèvements agricoles avec le respect de l'équilibre des milieux aquatiques et avec les autres usages.

En 2021, l'Agence de l'Eau, le Département, les acteurs de l'irrigation (SI et ADARII), la Chambre d'agriculture et l'État ont co-signé un nouvel accord-cadre (le 5^e) pour la période 2021-2024.

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

- L'accompagnement des agriculteurs dans une démarche d'économie d'eau (pratiques d'irrigation, matériel, techniques culturales et adaptation des assolements).
- Une gestion par bassin des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole via l'OUGC (connaissance exhaustive des prélèvements, équité des irrigants quant à l'attribution des volumes prélevables...).
- La création de nouvelles retenues collinaires visant à sécuriser l'alimentation en eau.
- L'adaptation de l'agriculture au changement climatique avec un double objectif : réduire autant que faire se peut la dépendance en eau de l'agriculture et son impact sur la ressource, tout en préservant l'activité économique agricole.

 **François DUBOCS**
francois.dubocs@drome.chambagri.fr



SALON TECH&BIO

Avec près de 18 000 visiteurs venus profiter de centaines d'ateliers techniques, conférences et démonstrations, Tech&Bio confirme sa place de leader sur la technique dans le paysage des salons agricoles français.

Fédérant toujours plus de partenaires à chaque édition, le salon Tech&Bio est unique en son genre, au sein duquel un public constitué à plus de 70 % d'agriculteurs vient chercher de l'information technique pour parfaire ses pratiques, bio ou non.

Une dynamique qui ne s'arrête pas au Tech&Bio drômois, puisque pas moins de 6 Rendez-vous Tech&Bio se tiendront en région en 2022, un record !

 **Louis-Romain CERBOURG**
louis-romain.cerbourg@drome.chambagri.fr



18 000

visiteurs en 2021 sur 3 jours de salon



La 8^e édition en chiffres-clés

- ✓ **78 CONFÉRENCES**
- 94 ATELIERS TECHNIQUES**
- 36 DÉMONSTRATIONS**

- 35 CHAMBRES D'AGRICULTURE MISES À CONTRIBUTION**
- 118 AGENTS MOBILISÉS**
- 494 INTERVENANTS**

- ✓ **+ DE 120 PARTENAIRES**

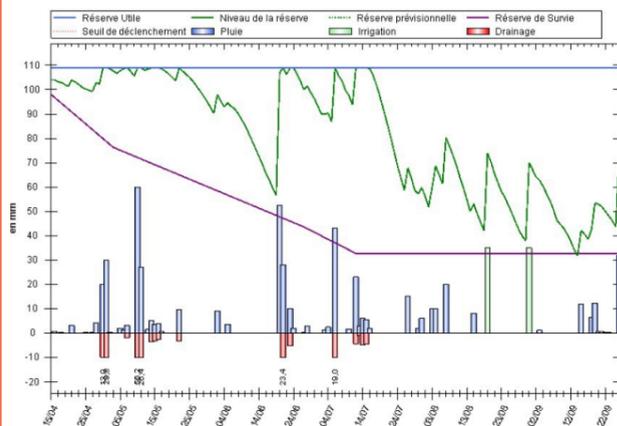




ENGAGEMENT 4 : TECHNOLOGIE & NUMÉRIQUE

Permettre aux agriculteurs de bénéficier des avancées procurées par l'apport des technologies et du numérique. Nous voulons nous en saisir afin d'apporter aux agriculteurs des solutions visant à améliorer leur quotidien et accroître leur compétitivité.

LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DE L'AGRICULTURE AVEC NET-IRRIG



Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture de la Drôme met à la disposition des agriculteurs un outil d'aide à la décision (OAD) pour piloter l'irrigation : Net-Irrig.

Développé par la Chambre d'agriculture de la Drôme, il permet de réaliser un bilan hydrique à la parcelle, c'est-à-dire une évolution de la réserve en eau du sol sous forme graphique en tenant compte des pluies et du climat (ETP). Cet outil, à la fois simple, fiable et disponible sur les principales productions, permet de maîtriser le rendement et la qualité tout en optimisant les coûts d'irrigation. En 2021, les agriculteurs ayant utilisé Net-Irrig ont, a minima, économisé un tour d'eau.

La Chambre d'agriculture de la Drôme propose un accompagnement personnalisé avec un conseiller spécialisé sur cet OAD.

François DUBOCS
francois.dubocs@drome.chambagri.fr

OPTIPROTECT

Optiprotect est un outil d'aide à la décision pour les céréales à paille : blé tendre, blé dur et orge. Il permet le pilotage des traitements phytosanitaires tout au long du cycle de la culture. Il s'appuie sur les modèles d'Arvalis en tenant compte des caractéristiques des variétés, des dates de semis, des types de sol et de la sensibilité variétale par rapport au contexte climatique de l'année. Cet OAD est reconnu dans le cahier des charges HVE.

En 2021, dans le contexte de la loi Egalim séparation vente-conseil, la hausse des prix des produits phytosanitaires et des pressions environnementales, Optiprotect nous permet d'affiner le ou les traitements fongiques au moment le plus opportun. L'agriculture connectée est un véritable atout en terme d'économie et de pilotage pour une exploitation.

Aurore MAGNON
aurore.magnon@drome.chambagri.fr



HACKATHON : LE MARATHON DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES AGRICOLES

Dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de la Transition écologique ont organisé du 3 au 5 décembre 2021 un hackathon, événement centré sur les solutions numériques innovantes.

L'objectif : engager une réflexion collective et construire des politiques durables pour la résilience du modèle agricole face aux aléas climatiques.

Coorganisée par la Chambre d'agriculture de la Drôme, l'ACTA et la société ITK, cette compétition s'est déroulée dans les locaux de la Chambre d'agriculture, à Bourg-lès-Valence, et à la Ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône.

EN QUELQUES CHIFFRES

✓ **60**
participants réunis

✓ **8**
équipes constituées principalement d'agronomes et d'informaticiens.

✓ **48h**
pour développer des outils numériques en lien avec les aléas climatiques.

LES PROJETS LAURÉATS

- CLIMATIPS : Évaluation de l'exposition aux risques climatiques des récoltes et mesure des impacts de cette exposition sur les rendements.
- IFECHO : Limiter les niveaux de stress thermique par les animaux via le calcul et le suivi d'un indicateur de "charge thermique".
- STRATEVIZ : Sélection de systèmes de culture du blé adaptés au changement climatique.

François GAUDIN
francois.gaudin@drome.chambagri.fr



ÉLEVAGE : ET SI ON SE FORMAIT À DISTANCE ?

FMD 2021 a vu se développer les propositions de Formations Mixtes Digitales (FMD) à la Chambre d'agriculture de la Drôme.

En volaille, cet usage s'est démocratisé sur 2 formations : « Élevages de poules pondeuses » et « Reproduction/accoupage ».

LES AVANTAGES DE CETTE NOUVELLE FORMULE ?

- Faire intervenir des experts : une spécialiste de l'accoupage intervient sans avoir à traverser la France.
- Aborder des points en amont de la formation grâce aux vidéos : les stagiaires en formation « visitent » 3 à 4 exploitations depuis chez eux. Plus de temps est laissé pour les échanges en présentiel.
- Apprendre à son rythme : 2 heures de formation peuvent se faire d'un coup ou petit à petit.
- S'entraîner à distance : quoi de mieux en formation « Coût de production » que de réaliser soi-même, en ligne, ses propres calculs ?

Ce mode de formation est complémentaire des rencontres en physique : il s'agit de mettre le numérique au service de la formation.

Deux nouvelles formations seront en préparation en 2022 : « Coût de production » et « Biosécurité ».



François GAUDIN
francois.gaudin@drome.chambagri.fr



ENGAGEMENT 5 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Contribuer à la transition énergétique en permettant aux exploitations de s'adapter face au renchérissement de l'énergie en utilisant l'agriculture comme un gisement d'énergie renouvelable, générateur de valeur pour les agriculteurs et en lien avec leur territoire.

RECOMMANDATIONS DÉPARTEMENTALES EN PHOTOVOLTAÏQUE ET MÉTHANISATION

Compte tenu des engagements nationaux et internationaux de la France en matière de lutte contre le changement climatique, les énergies renouvelables sont promises à un fort développement, en particulier les installations photovoltaïques et les unités de méthanisation. Si l'agriculture entend y prendre toute sa part, il était urgent de poser un cadre départemental à ce développement afin qu'il ne se réalise pas de façon anarchique, et notamment qu'il préserve le foncier agricole ainsi que les équilibres locaux.

Les services de l'État dans la Drôme ont ainsi initié l'élaboration de deux documents de recommandations, un sur le photovoltaïque, l'autre sur la méthanisation, destinés à servir de doctrine à tous les acteurs concernés et à guider les porteurs de projet. La Chambre d'agriculture a participé très activement à l'élaboration de ces deux documents et y a fait intégrer ses préconisations.

Le document « photovoltaïque » est achevé : maximiser l'équipement en panneaux solaires de tous les bâtiments qui peuvent l'être, et diriger le photovoltaïque au sol sur des surfaces dégradées. L'agrivoltaïque (panneaux au service d'une production agricole qui doit rester prioritaire) n'est autorisé qu'à titre expérimental, ou s'il bénéficie du label « Projet Agrivoltaïque Positif ». Le document « méthanisation » est soumis aux derniers arbitrages sur la question du type et du pourcentage de cultures intermédiaires pouvant entrer dans l'alimentation du méthaniseur.

 **Philippe LACOSTE**
philippe.lacoste@drome.chambagri.fr

DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES BÂTIMENTS AGRICOLES

La volonté de développer la production d'électricité à partir de l'énergie solaire sur les importantes surfaces de toitures de bâtiments agricoles, engagement de la mandature, prend tout son sens dans un contexte de tension autour de l'approvisionnement énergétique.



L'action de la Chambre d'agriculture de la Drôme passe par l'accompagnement et le conseil de projets individuels ainsi que par des partenariats avec des sociétés spécialisées dans ces installations offrant des solutions de financement pour l'agriculteur.

Outre la production d'électricité, l'enjeu est de réaliser une rénovation du

bâtiment afin d'en prolonger sa durée d'utilisation et éviter son abandon.

En cela, les bâtiments avec toiture amiantée sont préférentiellement ciblés, le désamiantage du toit étant une externalité positive du projet.

 **Frédéric SOURD**
frederic.sourd@drome.chambagri.fr

RÉHABILITATION DE SOLS AGRICOLES



Depuis 2015, la Chambre d'agriculture accompagne diverses entreprises pour les aider à préserver et restaurer au mieux les potentialités agricoles des surfaces perturbées par leurs activités.

AUPRÈS DES CARRIERS



- État initial des potentialités de sols agricoles avant exploitation.
- Préconisations pour le décapage et le stockage des terres.
- Appréciation de la qualité des matériaux pouvant être utilisés pour reconstituer un sol agricole.
- Accompagnement technique pour la remise en place d'un sol agricole.
- Évaluation de la qualité de restauration de sols agricoles après exploitation.



Exemple de réhabilitation de surface agricole en fond de carrière

AUPRÈS D'AMÉNAGEURS



- Appui à la réhabilitation de parcelles agricoles ayant servi de plateformes de stockage de matériaux.
- Appui à la réhabilitation agricole d'anciens espaces artificialisés.

EN 2021

- Contractualisation auprès de 5 carriers, d'une collectivité locale et de la SNCF.
- Réhabilitation d'une dizaine d'hectares en terres agricoles.
- Expertise des potentiels initiaux (état zéro avant perturbation) sur environ 35 ha.

 **Marie-Pascale COURONNE**
marie-pascale.couronne@drome.chambagri.fr



La Chambre d'agriculture accompagne diverses entreprises pour les aider à préserver et restaurer au mieux les potentialités agricoles des surfaces perturbées par leurs activités.



ENGAGEMENT 6 : CONSEIL STRATÉGIQUE

Consolider notre place d'acteur majeur du développement des exploitations et du conseil et accompagner par notre large gamme d'expertises indépendantes les trajectoires des exploitations.

FORMATION

La formation en 2021, c'est :



1198
stagiaires
formés



119
sessions
de formation

+de
13 000
heures de formations

20
modules de formations
à distance

Audrey REMONDAT
audrey.remondatt@drome.chambagri.fr



LA PAC, C'EST NOTRE MÉTIER



17 conseillers et 4 assistantes de la Chambre d'agriculture de la Drôme ont permis l'accompagnement de presque 1000 agriculteurs pour le dépôt de leur déclaration PAC 2021. Ce chiffre est en augmentation depuis 6 campagnes PAC ! Notre part de marché sur cette prestation est à l'objectif fixé par le plan stratégique des Chambres d'agriculture.

En 2021, refaire des déclarations PAC en présentiel a été plus aisée pour les conseillers et les agriculteurs même si la contrainte des gestes barrière devait être respectée. Le mode opératoire à distance a été proposé mais seulement 5 % des agriculteurs l'ont retenu.

Notre accompagnement, par une équipe formée et bénéficiant des apports du réseau et des partenaires, repose sur :

- une déclaration complète, réalisée et déposée sur Télépac avec un conseiller,
- une prestation de vérification ou de renseignements sur la réglementation où l'agriculteur finalise sa déclaration par lui-même,
- l'envoi de notes d'actualités rédigées tout au long de l'année,
- le suivi du dossier lors de l'instruction et des paiements.

Alice BOUTON
alice.bouton@drome.chambagri.fr

LA PAC 2023-2027 EN PRÉPARATION

Les discussions des futures règles de la PAC 2023-2027 sont suivies par l'APCA et l'équipe PAC de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

Le plan stratégique national version 1 a permis d'alerter les élus de la Chambre sur les mesures agro-environnementales et climatiques, la nouvelle conditionnalité, le monitoring et l'application de l'éco-régime dans le département.

L'impact de la voie « pratiques agricoles » de l'éco-régime pour les terres arables a été simulé à l'échelle de la Drôme. Cette simulation est possible pour chaque exploitation grâce à un outil d'aide à la décision en prestation individuelle. Il permet aux agriculteurs de se rendre compte dès à présent des nouvelles règles à appliquer à partir de 2023.

Ils peuvent ainsi adapter leur assolement dès l'automne 2021 ou se préparer à mettre en œuvre d'autres voies pour obtenir l'éco-régime : HVE, bio, certification 2+, infrastructure agroécologique.

Alice BOUTON
alice.bouton@drome.chambagri.fr



Émilie FIEF
emilie.fief@drome.chambagri.fr

ACCOMPAGNEMENT ET MONTAGE DE DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDES : ÉQUIT'AIL

La Chambre d'agriculture de la Drôme accompagne les projets de structuration des filières agricoles et agroalimentaires. Le plan « France Relance » a constitué une réelle opportunité. En 2021, le GIE Ail Drômois nous sollicitait pour financer la création d'une unité de conservation. Au vu de son projet, la Chambre d'agriculture de la Drôme l'a orienté et accompagné dans le montage de projet de structuration de la filière Ail en Drôme.

Outre l'ingénierie financière et le montage du dossier de demande d'aide, notre rôle a consisté, auprès des 11 partenaires du projet, à la formalisation de la stratégie et du partenariat basés sur la contractualisation entre les acteurs, la segmentation de la gamme, le développement de la vente en directe, la répartition équitable de la valeur, une communication commune et partagée avec la distribution.

Lauréat, parmi 150 candidatures, à l'AAP Structuration des filières du Plan de Relance, EQUIT'AIL peut compter sur un financement de FranceAgriMer pour l'ensemble de sa démarche.

Jean-Luc POMMAREL
Jean-luc.pommarel@drome.chambagri.fr



STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN HUILES ESSENTIELLES BIO

La Chambre d'agriculture de la Drôme, en lien avec une entreprise régionale du domaine de la santé naturelle, travaille sur la structuration d'une filière d'approvisionnement en huiles essentielles bio (lavande, sauge sclérée, estragon, sarriette, carotte sauvage...) dans le Diois, territoire bien adapté à la production d'une large gamme de plantes aromatiques, médicinales et à parfums.

Un travail a été fait sur l'analyse des besoins de l'entreprise, la recherche de producteurs, la rédaction de contrats pluriannuels pour assurer un engagement gagnant-gagnant dans la durée et sur la collaboration avec une distillerie locale.

La Chambre d'agriculture assure également l'appui technique individuel aux producteurs engagés dans cette démarche. Le coût de cet appui technique est minimisé grâce à la mobilisation du Plan Bio régional et au soutien financier de l'entreprise partenaire.

La Chambre d'agriculture co-organise avec l'acheteur des réunions de bilan de campagne pour faire le point sur les quantités produites et la qualité des huiles essentielles, et planifie la saison suivante avec les producteurs.

Cédric YVIN
cedric.yvin@drome.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de la Drôme accompagne les projets de structuration des filières agricoles et agroalimentaires.



REBONDIR 26

Les conseillers d'entreprise de la Chambre d'agriculture de la Drôme ont pour objectifs de détecter au plus tôt les situations de fragilité susceptibles de faire basculer la personne et son outil de production dans la précarité et de mettre en place un accompagnement personnalisé.

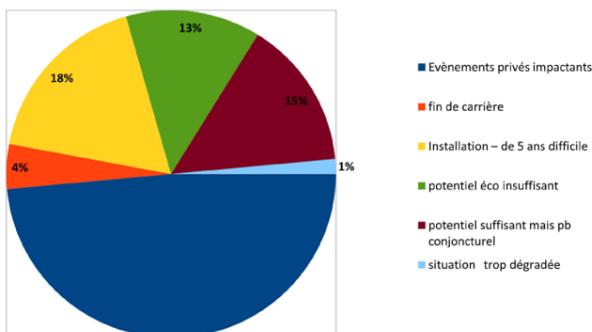
LE DISPOSITIF REBONDIR 26 EN CHIFFRES-CLÉS

✓ **39** nouvelles situations en 2021 sur 68 accompagnements au total

✓ **25** agricultrices et agriculteurs âgés de 26 à 67 ans

✓ **15** mois durée moyenne de l'accompagnement

ORIGINE DE L'ENTRÉE DANS REBONDIR



BÂTIMENTS EN 2021 : DE NOMBREUX PROJETS ET L'AUGMENTATION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION

PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2021

- 23 projets bâtiment (permis de construire)
- 20 projets d'investissement en élevage

La modernisation des outils de production des exploitations contribue à leur compétitivité au travers d'une amélioration des performances économiques, de l'organisation du travail, du bien-être animal et des conditions sanitaires, et leur permet de répondre aux nouveaux défis de performances environnementale et énergétique.

Un bâtiment d'élevage ou un atelier de transformation représentent des investissements conséquents.

Leur conception, aménagement, choix techniques doivent être réfléchis pour être adaptés à un usage quotidien sur une longue durée. La hausse des coûts de la construction nécessite plus que jamais d'optimiser ses investissements.

C'est en cela que la Chambre d'agriculture de la Drôme accompagne les agriculteurs dans leur réflexion en les aidant à faire des choix techniques conciliant le mieux possible ces enjeux.



Frédéric SOURD
frederic.sourd@drome.chambagri.fr



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

La loi Egalim prévoit que chaque exploitation (non HVE ou 100 % Bio) réalise obligatoirement un CSP (Conseil Stratégique Phytosanitaire) avant le 1^{er} janvier 2024. A défaut, les exploitants concernés ne pourront pas renouveler leur Certiphyto et s'exposent à des amendes lors des contrôles phytosanitaires.

En 2020, le protocole CSP a été testé sur 10 exploitations dans la Drôme (près de 1000 en France).

À la Chambre d'agriculture, un groupe dédié s'est donné pour objectif de rendre cette nouvelle obligation productive et enrichissante pour les agriculteurs et les conseillers.

Le CSP prévoit pour chaque exploitation de :

- Réaliser un diagnostic des atouts et des contraintes.
- Evaluer la pression sanitaire et phytosanitaire.
- Discuter des techniques alternatives utilisées et possibles.
- Proposer un plan d'action pour faire progresser ou perfectionner l'agriculteur dans ses efforts de réduction phytosanitaire.

Toutes les productions sont concernées. Des conseillers spécialisés dans chaque production accompagneront les exploitations dans cette nouvelle obligation dès début 2022.

Alice VÉLU
alice.velu@drome.chambagri.fr



PANORAMA DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN DRÔME

✓ **31 %** de la SAU en Drôme est en BIO
5^e département français

1 605 agriculteurs en Bio ou en conversion Bio
5^e département français en nombre de producteurs

+de **71** agriculteurs en conversion Bio entre 2019 et 2020

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
L'ENGAGEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME EN AB, EN 2021

- ✓ 80 rencontres individuelles pour donner des informations sur l'AB.
- ✓ 3 études approfondies de conversion bio.
- ✓ 25 agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement technique pendant la phase de conversion bio.
- ✓ 63 jours d'appui individuel pour les producteurs bio.
- ✓ 17 journées collectives AB qui ont réuni 230 personnes.
- ✓ 3 jours de Tech&Bio, salon agricole international sur l'AB et les techniques alternatives.

Christel NAYET
christel.nayet@drome.chambagri.fr

La cause principale de fragilité est le problème d'ordre privé (maladie, accident, séparation, décès dans la famille...) qui impacte l'exploitation et implique de prendre des décisions parfois compliquées.

Corinne MANDAROUX
corinne.mandaroux@drome.chambagri.fr



LA VIE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Faire rayonner les services de notre structure et se positionner comme un partenaire incontournable auprès de nos cibles à travers l'organisation de temps forts mettant en avant la technique, l'expertise et les agriculteurs.

TROPHÉES DE L'AGRICULTURE 2021 : UNE SOIRÉE RICHE EN RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

Le 4 novembre 2021, se sont tenus les Trophées de l'agriculture de la Drôme, occasion unique de mettre en lumière des projets, des actions et des initiatives positives menées par le monde agricole.

Une première édition réussie, consacrée à sept exploitations agricoles du département, sur un total de seize agriculteurs en lice. Organisé par la Chambre d'agriculture, en collaboration avec Le Dauphiné Libéré, cet événement a rassemblé tout ce que l'agriculture drômoise sait faire de bon et d'innovant !

SÉLECTIONNÉS PAR UN JURY D'EXPERTS, LES LAURÉATS 2021 SONT :

- ✓ Agriculture d'avenir : Ferme Pourcier
- ✓ Agriculture de proximité : Ferme de l'Ayguemarse
- ✓ Agriculture biologique : Domaine Raspail
- ✓ Agriculture soucieuse de l'environnement : Domaine Michelas Saint-Jemms
- ✓ Agriculture source d'énergie : GAEC Le Pont Charvin
- ✓ Agriculture engagée : Justin Roussin
- ✓ Coup de cœur du Jury : Arom'antique

Adèle PARIOT
adele.pariot@drome.chambagri.fr



Sylvie Brunel, spécialiste en alimentation, professeur des universités à Paris IV Sorbonne et grand témoin des trophées

ASSISES DU FONCIER

Les assises du foncier sont nées du constat préoccupant de la raréfaction de la ressource foncière, et de la nécessité d'y apporter une réponse commune à l'échelle départementale.

Pour ce faire, la Chambre d'agriculture, l'État, et le Conseil départemental ont conduit un travail de concertation auprès de l'ensemble des acteurs concernés par les thématiques foncières (près d'une trentaine de structures rencontrées).

Capitalisant sur ces nombreuses contributions, une « stratégie foncière » a été élaborée et restituée aux Territoires lors de la journée d'Assises du 4 octobre 2021.

Ambitieuse, concrète, et résolument tournée vers la préservation de la ressource, cette feuille de route traite des questions foncières dans leurs multifonctionnalités (urbanisme, environnement, énergie, alimentation...).



Pierre COMBAT
Vice-président en charge du foncier

La tenue des Assises constituait une véritable priorité pour notre mandature eu égard à l'importance du sujet. Je ne peux donc que me féliciter du succès rencontré par notre démarche. La stratégie foncière que nous avons adoptée a permis de poser un cadre clair. Elle appelle désormais des actions concrètes dans les territoires.



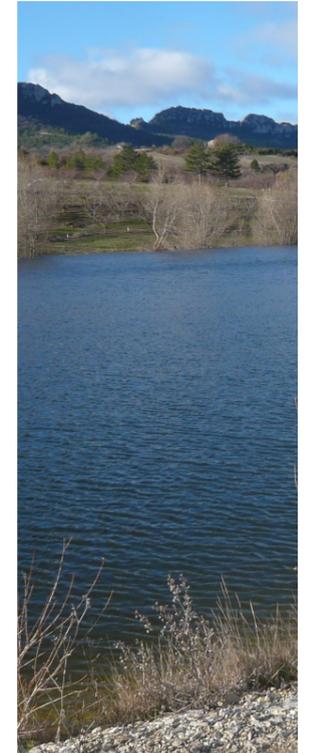
Simon SALVADOR
simon.salvador@drome.chambagri.fr

LA CA26 : ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE

La Chambre d'agriculture de la Drôme a été désignée par arrêté inter-préfectoral comme Organisme unique de gestion collective (OUGC) des prélèvements d'eau d'irrigation agricole le 23 août 2021.

Le périmètre de l'OUGC26 s'étale sur l'ensemble du département de la Drôme (hors Valloire, Ouvèze-Lez-Aygues). Il est également sur une partie du département de l'Isère, des Hautes-Alpes et comprend un morceau du Pouzin (07).

L'OUGC a pour mission la gestion d'une autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement sur l'ensemble de son périmètre pour le compte des préleveurs-irrigants agricoles. Il se substitue à toutes les autorisations individuelles de prélèvement. Son rôle est de compiler toutes les demandes de prélèvements pour l'irrigation et de répartir les volumes en fonction de la disponibilité de la ressource en eau.



BILAN OUGC 2021



1 315 points de prélèvements



761

préleveurs



268 000 000 m³

d'eau attribués



39 600 000 m³

consommés
(l'année 2021 a particulièrement été pluvieuse)

Mathilde DESPLANCHES
mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr



Bruno DARNAUD,
élu en charge de
l'arboriculture

Face aux contraintes climatiques, nous devons relever ensemble les défis du maintien d'une agriculture drômoise diversifiée et porteuse de valeurs.

A nous d'accompagner et d'obtenir des réponses adaptées et réalistes.



2021, UNE ANNÉE ÉPROUVANTE EN MATIÈRE D'ALÉAS CLIMATIQUES

Comme les années passées et plus fortement encore, les exploitations agricoles ont subi les aléas climatiques en 2021.

L'intervention des professionnels et la présence permanente des élus de la Chambre d'agriculture de la Drôme auprès de la DDT, des collectivités territoriales (Région, Département, communes), de la mission nationale confiée au Préfet Papaud, ont largement contribué à activer des mesures sans précédent. Les conditions d'application ont été et sont encore d'une très grande complexité quant à la définition du régime d'aides (Covid, minimis, calamités...).

Les dispositifs ont nécessité des expertises terrain pour évaluer les taux de pertes, commune par commune. Les conseillers de la Chambre, particulièrement en arboriculture, viticulture et PPAM, sont restés actifs tant pour accompagner les missions d'enquête que pour donner à la DDT des éléments physiologiques justifiant les pertes exceptionnelles.

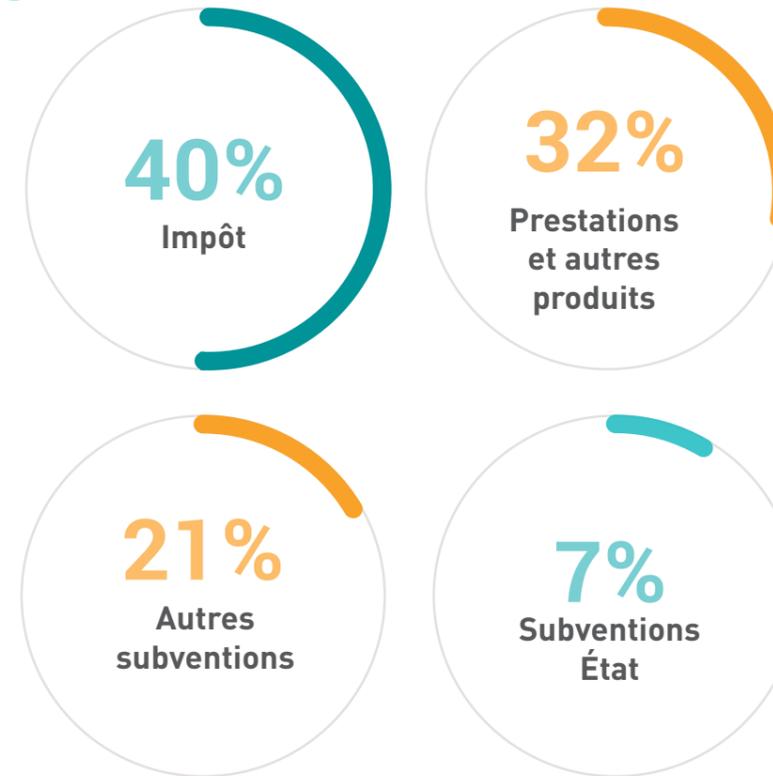
Un numéro d'appel est resté ouvert pour orienter les agriculteurs sinistrés et leur permettre de solliciter les aides disponibles. Le site internet de la Chambre et les Zooms spécialisés sont également des vecteurs de diffusion très prisés sur le sujet.

Fabienne MALOSSANNE
calamitesetcrises@drome.chambagri.fr



BILAN FINANCIER 2021

€ Recettes 2021 : 9 645 377 €



Myriam PARRET
myriam.parret@drome.chambagri.fr



BILAN QUALITÉ 2021

La Chambre d'agriculture de la Drôme met les besoins de ses clients au cœur de sa démarche qualité.

L'évolution du monde agricole et la mise en œuvre de notre projet stratégique ambitieux, résolument tourné vers le développement, nous a amené en 2021 à engager une nouvelle démarche Qualité Performance au service de nos clients. Grâce à cette démarche Qualité Performance, nous construisons, ensemble, une offre de conseil et de services dynamiques, créatrice de valeur ajoutée, et adaptée aux besoins des agriculteurs et des collectivités.



NOS CLIENTS SONT SATISFAITS ET ILS NOUS LE FONT SAVOIR !

150 enquêtes ont été réalisées sur les prestations de conseil ponctuel

SATISFACTION GLOBALE

98% satisfaits ou très satisfaits de la prestation de conseil



EFFICACITÉ ET IMPACT DES PRESTATIONS

87% satisfaits de l'impact positif sur leur exploitation

Qualité Performance

Cécile RIMBERT
cecile.rimbert@drome.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Chambre d'agriculture de la Drôme

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi | 8 h 30 à 12 h | 13 h 30 à 17 h

Siège social

145, avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence cedex

Tél. : 04 75 82 40 00 / E-mail : accueil@drome.chambagri.fr

www.drome.chambres-agriculture.fr

